

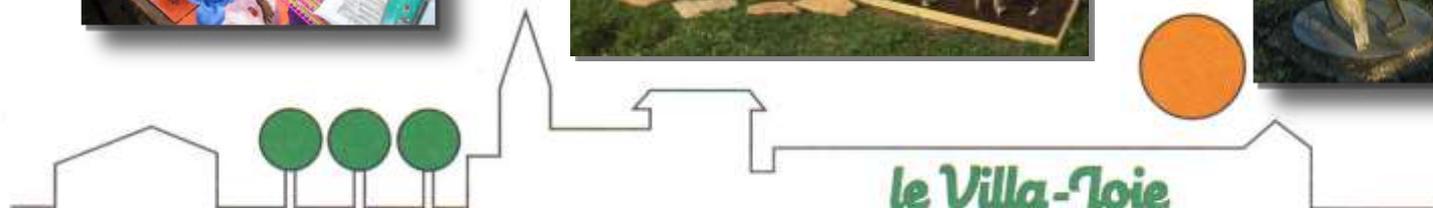


RAPPORT D'ACTIVITÉS

2021

DE LA MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE

LE VILLA JOIE



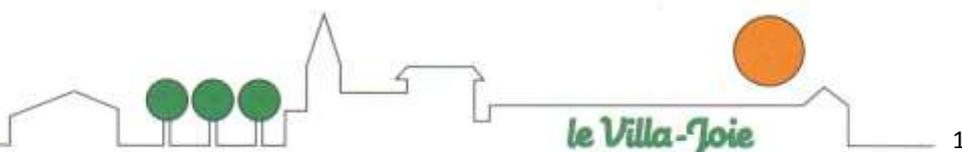
le Villa-Joie



SOMMAIRE

DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

RAPPORT DU DIRECTEUR.....	PAGE 2
CADRE DE SANTÉ CADRE RÉFÉRENT DE L'ÉQUIPE INFIRMIÈRE, DE L'ÉQUIPE DE NUIT & DE L'ÉQUIPE DE RÉÉDUCATION.....	PAGE 14
INFIRMIÈRE COORDINATRICE (IDEC) CADRE RÉFÉRENT DE L'UNITÉ DE VIE DU HAMEAU.....	PAGE 18
CADRE SOCIOÉDUCATIF CADRE RÉFÉRENT DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION, DES ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS, DE L'UNITÉ DE VIE DE LA CLAIRIÈRE & DE L'UNITÉ DE VIE DE LA FORÊT.....	PAGE 19
DONNÉES SOCIALES ANNUELLES.....	PAGE 25



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

RAPPORT DU DIRECTEUR

PENSÉES POUR... :

En préambule du présent rapport, je souhaiterais que nous ayons une pensée pour cinq résidents qui nous ont quittés l'année dernière :



Monsieur Kolia GRIGORIAN nous a quittés le samedi 16 janvier en fin d'après-midi à l'âge de 56 ans. D'origine arménienne, Kolia était arrivé en France en mars 2007 pour travailler au sein d'un garage automobile du côté de Lyon. Après que Kolia ait intégré LE VILLA JOIE le 22 février 2012, son épouse et ses trois enfants avaient rejoint la France en 2013. Ceinture noire de karaté, Kolia semblait en avoir conservé une maîtrise de ses émotions qui pouvait parfois déstabiliser les personnes qui le côtoyaient. Il était souvent difficile de percevoir ce que Kolia ressentait ou de trouver ce qui aurait pu lui apporter un peu de joie, tant son visage restait le plus souvent impassible. Kolia nous disait parler 4 langues (arménien, ukrainien, russe et français). D'ailleurs, nous l'entendions parfois converser avec un autre résident en ukrainien, langue qu'il avait apprise durant son service militaire.

Monsieur Jean-Claude DARD s'est éteint à l'hôpital Fleury de Bourg en Bresse dans la nuit du 30 au 31 mars à l'âge de 65 ans. Jean-Claude était arrivé au VILLA JOIE en janvier 2001 et aura donc passé 20 ans dans notre Établissement. Il avait intégré la chambre 18 et on ne pouvait pas ne pas y voir un signe, lui qui vouait une véritable admiration aux pompiers et à leur bravoure ; sa chambre ressemblait d'ailleurs à un véritable petit musée à la gloire des soldats du feu. Originaire de Saône & Loire, Jean-Claude aimait à nous parler de sa région qu'il affectionnait tout particulièrement. Homme de la terre, il aimait la chasse, la pêche et tous les aspects de la vie à la campagne. Jean-Claude faisait partie des personnalités incontournables du VILLA JOIE. Président du BeauBar (association des résidents du VILLA JOIE), premier président du CVS (Conseil de la Vie Sociale), il occupait une place particulière au sein de l'Établissement. C'est à son initiative que Le BeauBar avait été créé et c'est ainsi que la gestion du bar et l'organisation de nombreuses manifestations ont permis, et permettent aujourd'hui encore, l'organisation de spectacles pour les résidents. Le BeauBar est aussi affilié à HandiSport permettant à l'Équipe sarbacane du VILLA JOIE, dont il était l'un des porte-drapeaux, de briller dans les compétitions auxquelles elle participe. Jean-Claude avait un important réseau d'amis qui lui était fidèles et dévoués. L'un d'entre eux, qui se reconnaîtra certainement, aura été particulièrement présent auprès de lui durant ces 20 années dans une indéfectible amitié.





Monsieur Walter BROUSSIN s'est éteint à l'hôpital Fleuryriat de Bourg en Bresse le mardi matin 4 mai à l'âge de 53 ans. Walter avait élu domicile au VILLA JOIE le 8 août 2019 après avoir effectué de nombreux séjours temporaires entre 2015 et 2019. Walter ne pouvait plus s'exprimer verbalement depuis son accident, mais cela ne l'empêchait nullement de communiquer avec ses proches, les autres résidents et les professionnels du VILLA JOIE. Walter était un membre élu du Conseil de la Vie Sociale. Il représentait activement les résidents et il était une réelle force de proposition lors des réunions du CVS. Walter était passionné par l'univers Star Wars, allant même jusqu'à arborer fièrement une visière anticovid à l'effigie de sa saga préférée. Cela reflétait d'ailleurs le sens de l'humour dont Walter était subtilement doté. Walter avait su aménager et décorer son studio pour le mettre à son image et refléter ainsi son esprit d'ouverture au monde : drapeaux de différents pays, carte du monde, porte-clés de pays lointains ornaient les murs de sa chambre et c'était, comme il nous le disait parfois, sa manière à lui de voyager.

Monsieur Belarmino MIGUELEZ est décédé au VILLA JOIE le vendredi matin 20 août à l'âge de 56 ans. Belarmino avait élu domicile au VILLA JOIE il y a plus de 8 ans, le 7 janvier 2013, après avoir effectué un premier séjour temporaire en novembre 2012. 4^{ème} d'une fratrie de 5 enfants, Belarmino avait passé toute sa jeunesse dans le Pays de Gex. Il y avait ensuite travaillé pendant quelques années avant d'effectuer plusieurs longs séjours au Sénégal dans les années 2000. Belarmino dégagait un sentiment de sérénité qui marquait immédiatement les personnes qui le côtoyaient au quotidien mais aussi les visiteurs qui le rencontraient pour la première fois. Adepte de la méditation, Belarmino affectionnait tout ce qui touchait à la spiritualité et était féru de sciences occultes. Belarmino aimait aussi la lecture et se nourrissait d'ouvrage sur la psychologie. Belarmino était une personne attachante, d'humeur égale et il affichait toujours un immense sourire malgré les difficultés qu'il éprouvait du fait de son handicap. Le croiser quotidiennement était une chance en même temps qu'une formidable leçon de vie.



Monsieur Hubert JACQUET s'est éteint au VILLA JOIE dans la nuit du mercredi 8 au jeudi 9 décembre à l'âge de 74 ans. Hubert avait élu domicile au VILLA JOIE le 16 août 1987, il y a plus de 34 ans. Il était devenu le doyen de l'Établissement et n'était pas peu fier de ce titre honorifique. 3^{ème} d'une fratrie de 7 enfants, Hubert avait passé sa jeunesse dans ses chères montagnes savoyardes. Et savoyard, Hubert l'était incontestablement dans l'âme. Il défendait en effet fièrement ses origines dont il aimait évoquer la richesse et la beauté. Bien qu'ayant élu domicile chez le voisin haut-savoyard, Hubert gardait un attachement viscéral à sa région d'origine. Grand passionné de pêche et surtout de chasse, Hubert avait orné son studio de trophées animaliers se créant ainsi un véritable bestiaire dans lequel il se sentait chez lui. De savoyard, Hubert en avait aussi gardé le caractère bien trempé alliant sourire désarmant et mimique bougonne ou ronchon, c'était selon. Ce caractère unique conférait à Hubert une personnalité charmeuse et attachante appréciée de tous. Aujourd'hui encore, des « impeccables » ou plutôt des « IMP'PECCABLE !!!! » résonnent dans les couloirs du VILLA JOIE. Et je suis sûr qu'ils continueront de raisonner longtemps même si les siens nous manquent douloureusement...

2021, SAISON 2 DE LA SÉRIE COVID !

Il n'est pas aisé de résumer en quelques lignes une année pas comme les autres...

Il est difficile d'évoquer singulièrement une année aussi particulière...

Ce que nous pouvons dire avec certitude, c'est que LE VILLA JOIE est resté debout et c'est bien là l'essentiel !

La crise sanitaire exceptionnelle liée au coronavirus a bouleversé nos repères et plus largement la société dans son ensemble, tout particulièrement dans ses dimensions sanitaires, économiques, sociales et sociétales.

Elle a marqué, continue de marquer et marquera encore durablement le fonctionnement de tous les établissements médicosociaux. LE VILLA JOIE, même s'il a été plutôt épargné par la CoVid en début de pandémie, ne fait toutefois pas exception à la règle. Comme vous le savez, il y a encore peu, notre Établissement a du faire face à une vague, inédite pour lui, qui l'a contraint à mettre en œuvre des mesures que l'on pensait être derrière nous...

Durant ces 2 années nous avons donc tous du faire preuve de **résilience**, cette capacité à encaisser les coups, à surmonter la crise et les traumatismes qu'elle engendre.

Cette résilience s'est manifestée par des capacités d'adaptation, de créativité, de dépassement de soi et d'innovation de tous les acteurs tant chez les professionnels que chez les résidents.

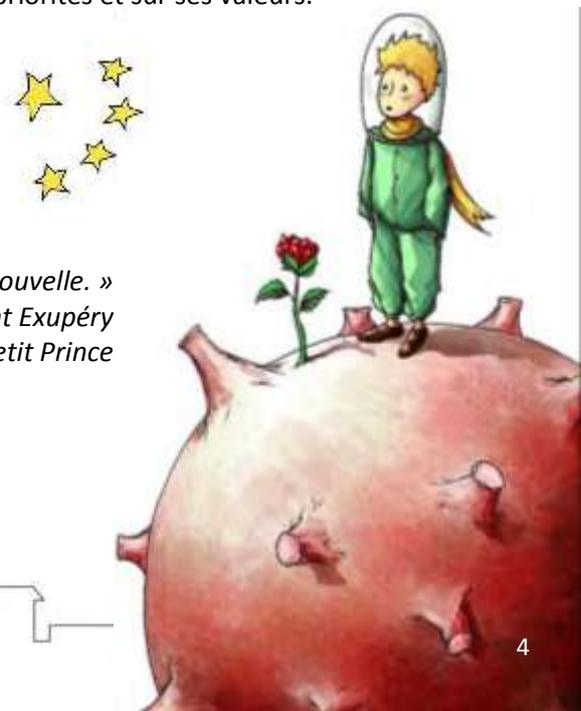


Oui, nous avons tenu grâce à notre engagement et aux **ressources parfois insoupçonnables dont les professionnels ont su se saisir** pour adapter les modes d'accompagnement ; qu'ils en soient sincèrement remerciés.

Mais cette année a aussi été marquée par la **crise des vocations** et les difficultés de recrutement de notre secteur. Le social et le médicosocial étaient déjà en tension, mais la crise sanitaire a lourdement accentué nos problématiques en lien avec les ressources humaines. Cette crise des vocations, ce manque d'attractivité de notre secteur semblent s'installer dans le temps. Cela engendre des mouvements de personnel plus importants qu'à l'accoutumé, des difficultés de recrutements inconnues jusqu'alors, et, au bout du bout, une qualité d'accompagnement des résidents difficile à maintenir. Les revalorisations salariales qui ont récemment été déployées contribueront peut-être à freiner le désintérêt croissant pour les professions médicales & paramédicales mais notre secteur, ne pourra pas non plus faire l'économie d'une profonde introspection sur son rapport au travail. Et au-delà de notre secteur, cette introspection devra concerner, me semble-t-il, la société toute entière qui devra se questionner sur ses priorités et sur ses valeurs.

« La fin d'une chose marque le commencement d'une nouvelle. »

*Antoine de Saint Exupéry
Le Petit Prince*



Je vous invite à lire le présent rapport d'activité qui à travers le rapport de la Cadre de Santé (responsable du Service Infirmier, de l'Equipe de Rééducation), celui de L'Infirmière Coordinatrice (en charge de l'Unité du Hameau) et celui du Cadre Socioéducatif (responsable des Unités de La Forêt et de La Clairière ainsi que du Service Animation) vous donnera un aperçu de cette année si particulière.

Auparavant, vous pourrez prendre connaissance du traditionnel point sur l'activité de l'Établissement suivi de la présentation de l'État Réalisé des Recettes et des Dépenses remis à l'Agence Régionale de Santé en avril dernier.

Bonne lecture.

Franck LOUCHARD

Directeur

« Nous pensons certes que nous vivons une évolution, une transformation, mais la CoVid nous rappelle que nous vivons une Aventure, une Aventure dans l'inconnu, l'Aventure inouïe de l'espèce humaine. »

Edgar Morin



PRÉAMBULE :

Nous rappelons que l'Agence Régionale de Santé et l'Association Familiale des Handicapés Physiques ont signé, le 24 juin 2018, un CPOM couvrant la période du 1/1/2018 au 31/12/2022.

ACTIVITÉ :

Dans la fiche action n°4.1 du CPOM - Développer notre offre de répit, il est prévu que « *LE VILLA JOIE* puisse, à terme, proposer :

- 44 places de séjour permanent
- 2 places d'accueil séquentiel
- 4 places de séjour temporaire »

En septembre 2020, une résidente en aménagement Creton s'était saisie pour la première fois de notre offre de séjour séquentiel. Depuis, aucun usager n'a souhaité bénéficier de ce type de séjour et notre Établissement n'accueille donc qu'un seul résident en accueil séquentiel.

Par contre, au cours de l'année 2021 et comme cela avait déjà été le cas lors des années précédentes, nous avons pu répondre favorablement à des demandes de mise en œuvre de PAG¹ en transformant provisoirement des places d'accueil temporaire en places d'accueil permanent. Les mises en œuvre de ces solutions d'urgence l'ont été avec l'accord de l'Agence Régionale de Santé. Il est à noter qu'à ce jour, nous avons retrouvé notre offre habituelle de séjours.

Ainsi, l'activité correspondant à l'ERRD que nous avons présenté à l'ARS fait ressortir :

- 15 845 journées en séjour permanent,
- 1 130 journées en séjour temporaire,
- et 119 journées en séjour séquentiel
soit un total de **17 094 journées²**.

L'annexe 4 du CPOM prévoit un taux d'occupation de 90 %. Avec 17 094 journées réalisées en 2021, le taux d'occupation global du VILLA JOIE est de 93.67 %. Nous retrouvons ainsi notre taux d'occupation habituel d'avant crise sanitaire et ce, bien que LE VILLA JOIE ait eu à déplorer, en 2021, les décès de 5 résidents en séjour permanent (aucun de ces décès n'a eu pour origine la CoVid-19).

LES RÉSIDENTS EN SÉJOUR PERMANENT :

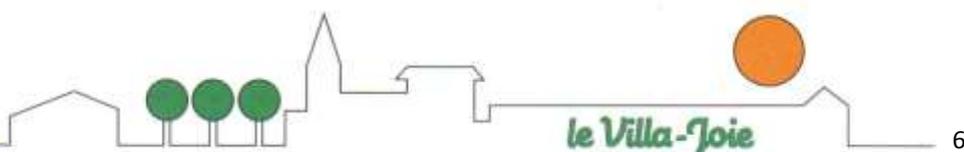
La moyenne d'âge des personnes accueillies au VILLA JOIE était de 52 ans au 31 décembre 2021 ; le plus jeune des résidents a 21 ans, le plus âgé, 72 ans.

L'Établissement compte 21 femmes (46 %) pour 25 hommes (54 %).

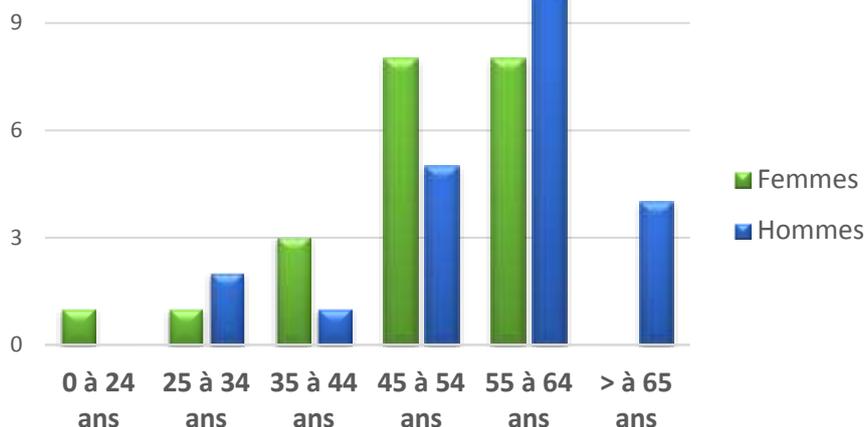
¹ PAG : Plan d'Accompagnement Global

² Activité 2019 & 2020 :

- 2019 :
 - Séjours permanents : 15 929 journées
 - Séjours temporaires : 1 186 journées
 - Total : 17 115 journées
- 2020 :
 - Séjours permanents : 15 713 journées
 - Séjours temporaires : 678 journées
 - Séjours séquentiels : 54 journées
 - Total : 16 445 journées



Pyramide des âges & répartition par sexe au VILLA JOIE

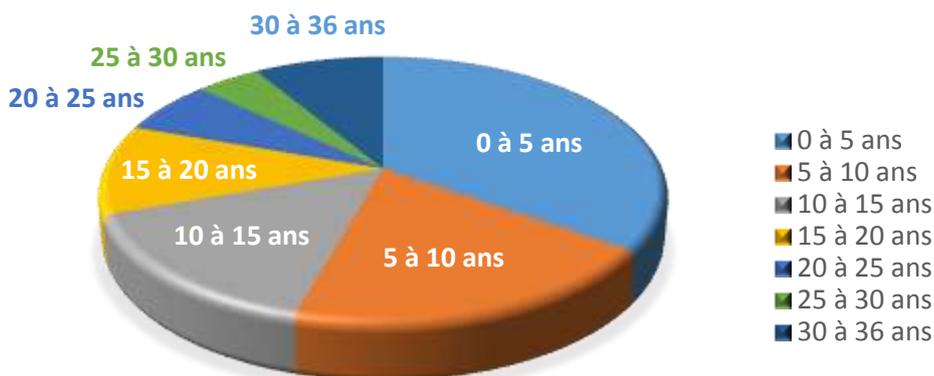


Sur les 46 résidents permanents :

- un peu plus de la moitié (54 %) sont présents au VILLA JOIE depuis moins de 10 ans,
- et 20 % sont hébergés dans l'Établissement depuis plus de 20 ans ; un d'entre eux a d'ailleurs intégré la Structure le jour de son ouverture il y a 36 ans.

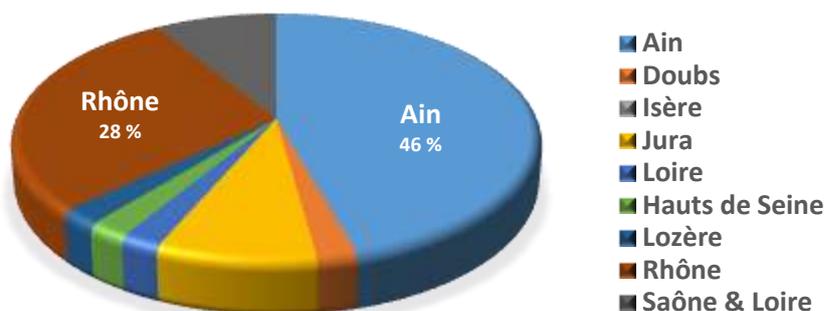
La durée moyenne de séjour est actuellement de 11 ans et demi.

Durée de séjour au VILLA JOIE



D'autre part, LE VILLA JOIE continue d'avoir une vocation régionale puisque même si 46% des résidents en séjour permanent sont originaires du département de l'Ain, sept autres départements sont représentés :

Départements d'origine des résidents accueillis au VILLA JOIE



LES RÉSIDENTS EN SÉJOUR TEMPORAIRE :

4 places sont autorisées pour des séjours temporaires de 30 à 45 jours et jusqu'à 90 jours par année civile. Ainsi 38 séjours ont pu être réalisés en 2021 bénéficiant à 25 usagers différents.

Les personnes originaires du département de l'Ain restent largement majoritaires pour ces séjours temporaires même si nous accueillons chaque année des personnes originaires d'autres départements.



EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DE L'EXERCICE 2021 (R314-232-I-3-A DU CASF)

RAPPEL DE L'OCTROI DE CRÉDITS RECONDUCTIBLES & NON RECONDUCTIBLES 2021 :

Nous retraçons ci-dessous les différentes sommes octroyées en décembre 2021 dans le cadre des Crédits Reconductibles et Non Reconductibles :

- Crédits Reconductibles :
 - Ségur CTI (Complément de Traitement Indiciaire) : **18 035 €**
 - Dans un mail du 15 décembre 2021, nous avons déjà fait part de nos observations à l'ARS quant à l'évaluation du coût induit par l'application des mesures Laforcade sur les mois de novembre & décembre 2021 au regard de la composition de nos effectifs en personnel. Nous l'avons à nouveau alerté, dans un mail du 2 mars 2022, de l'inadéquation entre les crédits reconductibles alloués et les dépenses réelles constatées.
- Crédits Non Reconductibles :
 - Changement des plinthes de l'Établissement : 14 951 €
 - Indemnité de départ en retraite : 12 500 €
 - Accompagnement à la réécriture du Projet d'Établissement : 32 340 €
 - Dépenses CoVid : 5 370 €
 - Total : **65 161 €**

Ces sommes ont été intégrées au budget exécutoire 2021 de l'Établissement.

D'autre part, le taux d'évolution 2021 de notre Dotation Globalisée Commune a été fixé à 0.81%, **inférieur de moitié** au 1.6% d'inflation relevé par l'Insee.

DÉPENSES D'EXPLOITATION :**GROUPE FONCTIONNEL 1 : CHARGES AFFÉRENTES À L'EXPLOITATION COURANTE :**

- **BUDGET EXÉCUTOIRE :** **741 750 €**
- **DÉPENSES RÉELLES :** **750 065 €**
- **DÉFICIT :** **8 315 €**

Si l'on intègre la variation de stocks des fournitures médicales enregistrée au crédit du compte 603220 (et apparaissant donc dans le Groupe 2 - Autres produits relatifs à l'exploitation), le déficit global du Groupe 1 ne se monte plus qu'à **1 843 €**, représentant seulement un dépassement de 0.25% du budget alloué.

Nous pouvons également apporter les précisions suivantes :

1. Achats stockés de produits pharmaceutiques :

On constate un dépassement de **plus de 22%** du budget alloué sur les achats de produits pharmaceutiques (variation de stock comprise). Le budget exécutoire (55 970 €) a pourtant été calculé en retenant la moyenne des dépenses réelles des 3 derniers exercices connus majorée de 5% :

	2018	2019	2020
Dépenses réelles produits pharmaceutiques (variations de stock comprises)	53 994 €	57 570 €	48 371 €

$$\frac{53\,994\,€ + 57\,570\,€ + 48\,371\,€}{3} \times 1.05 = 55\,970\,€$$

Avec des dépenses réelles en produits pharmaceutiques de 68 327 € (variation de stock comprise) sur l'exercice 2021, le dépassement constaté est bien de 12 357 € soit un écart de 22% par rapport au budget alloué. Ce type de dépenses étant directement lié à l'état de santé des résidents accueillis et, nous le constatons encore cette année, sujet à une grande volatilité, il reste difficilement évaluable au plus près de la réalité.

2. Achats stockés de fournitures médicales :

L'ensemble des postes d'achat de fournitures médicales se montent à 58 064 € (variation de stock comprise), en dépassement de 13 344 € par rapport au budget exécutoire.

Nous avons porté à la connaissance de l'ARS plusieurs courriers de nos habituels fournisseurs faisant état des hausses conséquentes qu'ils ont été amenés à répercuter auprès de leurs clients. Par ailleurs, si l'on avait appliqué les mêmes modalités de calcul pour isoler le surcoût de dépenses imputable à la CoVid que celles qui avaient été retenues en 2020 par l'autorité de tarification, nous aurions obtenu une somme de 20 701 € (variation de stock comprise). Les CNR alloués (5 370 €) ne couvrent donc que très partiellement les surcoûts imputables à la CoVid faisant ressortir un montant de **15 331 € non compensé**.

3. Services extérieurs & autres services extérieurs :

Ces 2 sous-groupes fonctionnels présentent des excédents de respectivement 5 341 € & 1 476 € permettant de compenser partiellement les dépassements relevés précédemment.

Au final, le Groupe 1 présente un déficit global de 8 315 € ramené à **1 843 €** (après consolidation comptable par intégration des variations de stocks).

GROUPE FONCTIONNEL 2 : CHARGES AFFÉRENTES AU PERSONNEL :

• BUDGET EXÉCUTOIRE :	2 824 531 €
• DÉPENSES RÉELLES :	2 892 420 €
DÉFICIT :	67 889 €

APPLICATION DES MESURES LAFORCADE (NOVEMBRE & DÉCEMBRE 2021) :

Les mesures dites « Laforcade » prévoient le versement d'une somme de 238 € bruts mensuels pour un temps plein à compter du 1^{er} novembre 2021. Les professionnels concernés sont :

- les aides-soignants,
- les infirmiers,
- les cadres infirmiers et cadres infirmiers psychiatriques,
- les masseurs-kinésithérapeutes,
- les orthophonistes,
- les orthoptistes,
- les ergothérapeutes,
- les audioprothésistes,
- les psychomotriciens,
- les auxiliaires de puériculture,
- les diététiciens,
- les aides médico-psychologiques, les auxiliaires de vie sociale, les accompagnants éducatifs et sociaux.

Au VILLA JOIE, le coût engendré par le versement de cette prime sur les mois de novembre & décembre 2021 se monte à :

Brut 11/2021 :	9 763 €
Brut 12/2021 :	9 813 €
Charges patronales :	9 877 €
Total :	29 453 €

Les CNR attribués s'élèvent à 18 035 €. Il en découle donc un **manque de financement de 11 418 €** pour ces 2 mois.

SURCÔÛT COVID RENFORT RH :

En août 2021, nous avons répondu à une enquête afin d'isoler, entre autre, les dépenses Renforts CoVid pour notre Établissement. Concernant LE VILLA JOIE, cette enquête faisait ressortir :

Besoin en renforts CoVid :

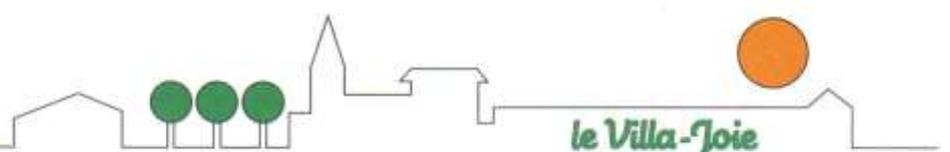
- Coût brut chargé RÉALISÉ (1^{er} semestre 2021) : 35 624 €
- Coût brut chargé PRÉVISIONNEL (2^{ème} semestre 2021) : 10 000 €

Au cours du 2nd semestre 2021, les besoins réels en remplacement spécifiquement CoVid n'ont pas été suffisamment significatifs pour être isolés précisément. Aussi, les frais de personnel occasionnés par le recours à des renforts CoVid se sont finalement montés à **35 624 €** (charges comprises) pour l'ensemble de l'exercice 2021, **somme qui n'a été compensée par aucun octroi de crédits supplémentaires.**

LICENCIEMENT POUR INAPTITUDE :

LE VILLA JOIE a été contraint de procéder au licenciement d'une de ces salariées déclarée inapte par le Service de Santé au Travail dispensant l'employeur de son obligation de reclassement au motif que « *Tout maintien du salarié dans un emploi serait gravement préjudiciable à sa santé* ».

L'indemnité de licenciement correspondante, pour cette salariée disposant d'une ancienneté de 27 ans au sein de l'Établissement, s'est montée à **19 636 €**.



TAXE TRANSPORT

La commune de St Just, sur laquelle est implanté LE VILLA JOIE, a intégré Grand Bourg Agglomération en 2020. Depuis, les transports en commun de l'agglomération desservent la commune et notre Établissement est dorénavant soumis à la Taxe Transport. L'AFHP a demandé une exonération de cette taxe transport mais Grand Bourg Agglomération a rejeté cette demande au motif que l'association ne remplissait pas les conditions requises pour pouvoir en bénéficier (notamment du fait que l'AFHP n'était pas une association reconnue d'utilité publique).

Nous avons donc dû, sur l'exercice 2021, nous acquitter de cette taxe pour les années 2020 et 2021 :

Taxe transport 2020 :	2 015 €	1 007 665 €.x 0.20% du 1/7 au 31/12/2020
Taxe transport 2021 :	7 530 €	1 882 553 €.x 0.40% du 1/1 au 31/12/2021
Total :	9 545 €	

Pour 2022, le taux applicable pour cette taxe sera de **0.60%**.

Aussi, nous avons demandé à l'ARS de pouvoir bénéficier d'un **crédit reconductible** nous permettant d'absorber cette taxe non comprise dans nos actuelles dotations budgétaires et ce, afin qu'elle n'impacte pas négativement ni 2020 & 2021, ni les années à venir.

Ainsi, le Groupe 2 peut être présenté de la manière suivante :

Déficit global du groupe fonctionnel :	- 67 889 €
Mesures Laforcade non compensées	+ 11 418 €
Surcoût CoVid renfort RH non alloué	+ 35 624 €
Licenciement pour inaptitude	+ 19 636 €
Taxe transport	+ 9 545 €
Total consolidé du Groupe 2 :	+ 8 334 €

Au final, le résultat du Groupe 2 de dépenses afférentes au personnel (**- 67 889 €**) est justifié par nos différentes explications et serait même excédentaire si ces dernières pouvaient être prises en compte.

GRUPE FONCTIONNEL 3 : CHARGES AFFÉRENTES À LA STRUCTURE :

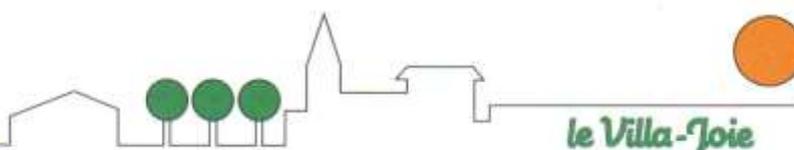
• BUDGET EXÉCUTOIRE :	349 034 €
• DÉPENSES RÉELLES :	345 919 €
EXCÈDENT :	3 115 €

Ce groupe est en **excédent de 3 115 €**. On peut toutefois noter quelques dépassements sur les postes 63 - Impôts & taxes, compensés par une diminution des dépenses d'entretien sur le bâti et par des frais financiers légèrement inférieurs aux estimations du PPI.

Le Groupe 3 présente donc un léger excédent de **3 115 €**.

Au final, les dépenses de fonctionnement (Groupes 1,2 & 3) présentent un **déficit** de :

• Groupe 1 :	- 8 315 €
• Groupe 2 :	- 67 889 €
• Groupe 3 :	+ 3 115 €
Total :	- 73 089 €



RECETTES D'EXPLOITATION :**GROUPE FONCTIONNEL 1 : PRODUITS DE LA TARIFICATION :**

- **BUDGET EXÉCUTOIRE :** 3 552 566 €
- **PRODUITS RÉELS :** 3 552 567 €
- **ÉQUILIBRE :** 1 €

GROUPE FONCTIONNEL 2 : AUTRES PRODUITS RELATIFS À L'EXPLOITATION :

- **BUDGET EXÉCUTOIRE :** 348 000 €
- **PRODUITS RÉELS :** 357 666 €
- **EXCÉDENT :** 9 666 €

L'excédent réalisé sur ce groupe fonctionnel est principalement dû à la comptabilisation d'une variation de stock créditrice consécutive à la constitution de stocks de sécurité de fournitures médicales nécessaires à une parfaite continuité des soins lors de périodes critiques en lien avec la crise sanitaire.

GROUPE FONCTIONNEL 3 : PRODUITS FINANCIERS ET PRODUITS NON ENCAISSABLES :

- **BUDGET EXÉCUTOIRE :** 14 749 €
- **PRODUITS RÉELS :** 34 589 €
- **EXCÉDENT :** 19 840 €

L'excédent de ce groupe est principalement constitué par une reprise de provision. En effet, au vu du déficit enregistré sur les dépenses de fonctionnement (même si, comme nous venons de l'argumenter, celui-ci nous semble être totalement justifié), nous avons choisi de reprendre la totalité de la provision constituée en 2019 pour faire face à d'éventuelles situations critiques. Ci-dessous le détail des mouvements enregistrés sur ce compte :

année 2019	Constitution d'une provision « Situation critique » ³	24 755 €
année 2020	Reprise sur provision Surcoût renfort Covid non couvert par les CNR octroyés en 2/2021 ⁴	- 5 365 €
année 2021	Reprise sur provision Compensation déficit CoVid 2021	- 19 390 €

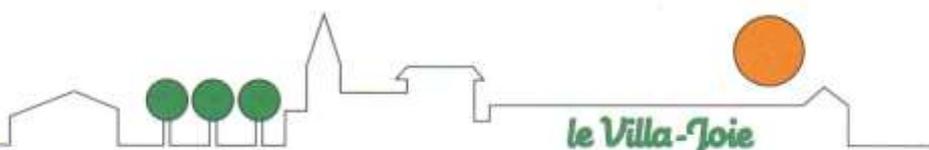
PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (PPI) :

Afin de préserver l'équilibre du Plan Pluriannuel d'Investissement concomitant du CPOM, il n'a pas été nécessaire de reprendre la totalité des sommes prévues sur les comptes de provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations (13 000 € au lieu de 14 300 €).

³ Extrait de votre courrier du 26/6/2019 :

« **Situation critique** : 24 755.40 € - Ces crédits issus de l'enveloppe départementale spécifiquement dédiée, sont alloués dans un objectif de gestion des situations critiques que l'Établissement pourra être amené à accompagner. »

⁴ Voir notre rapport d'activité ERRD 2020



Ainsi, le total des recettes d'exploitation (Groupes 1,2 & 3) s'élève à :

• Groupe 1 :	+	1 €
• Groupe 2 :	+	9 666 €
• Groupe 3 :	+	19 840 €
Total :	+	29 507 €

Au final l'État Réalisé des Recettes et des Dépenses 2021 de la Maison d'Accueil Spécialisée LE VILLA JOIE présente donc un déficit global de :

• Total des dépenses :	-	73 089 €
• Total des recettes :	+	29 507 €
Résultat :	-	43 582 €

AFFECTATION DU RÉSULTAT (R314-232-I-3-C DU CASF)

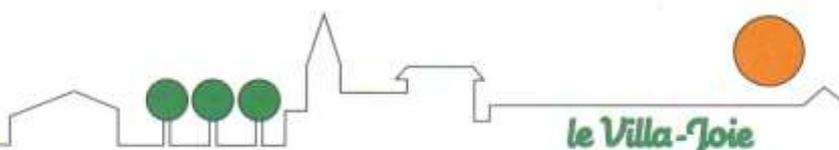
Le résultat à affecter 2021 se détermine ainsi :

• Résultat comptable de l'exercice 2021 :	-	43 582 €
• Reprise du résultat 2019 :		0 €
• Résultat à affecter :	-	43 582 €

Au vu des différentes explications détaillées dans le rapport budgétaire remis le 30 avril 2022 à l'Agence Régionale de Santé et reproduit ci-dessus, nous avons demandé à notre Autorité de Tarification de bien vouloir reprendre ce déficit de 43 582 € ainsi que de procéder au rebasage de notre Dotation Globalisée Commune pour tenir compte :

- de l'impact réel de la mise en œuvre des mesures Laforcade,
- de la charge nouvelle découlant de l'imposition à la Taxe Transport.

Le présent État Réalisé des Recettes et des Dépenses 2021 a été approuvé en totalité par le Conseil d'Administration de l'AFHP, Association gestionnaire du VILLA JOIE, en sa réunion du vendredi 22 avril 2022.



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

CADRE DE SANTÉ

CADRE RÉFÉRENT DE L'ÉQUIPE INFIRMIÈRE, DE L'ÉQUIPE DE NUIT ET DE L'ÉQUIPE DE RÉÉDUCATION

TOUR D'HORIZON 2021

- **Le contexte sanitaire :**
La pandémie de Covid-19 est encore restée au premier plan des activités de soins de l'année. Les principales actions de prévention ont été la vaccination complète de 99% des résidents ainsi que d'une partie des professionnels. Les vagues de contamination aux différents variants se sont succédées sans avoir d'impact grave sur la santé des résidents, pour partie en raison du maintien de l'application des gestes barrière et de la couverture vaccinale.
- **Modification de l'encadrement :**
Ayant souhaité diminuer mon activité professionnelle, une réorganisation de l'encadrement a été possible avec la création d'un poste d'IDEC⁵ à 70% : 50% encadrement et 20% en soins infirmiers.
Au 1^{er} janvier 2021, une nouvelle répartition des équipes en responsabilité a été mise en place :
 - IDEC à 50% : Equipe de l'unité du hameau
 - Cadre de santé à 50% : Equipe IDE, Equipe ASD de nuit, Equipe de rééducation APA.
- **Reprise des activités :**
Reprise et maintien des travaux, réunions, projets mis entre parenthèse en 2020.

ÉQUIPE INFIRMIÈRE ET ÉQUIPE AIDE-SOIGNANTE DE NUIT

Les infirmières et infirmier de l'équipe ont été très sollicités durant toute cette année 2021 avec des pics de concentration d'activité lors des périodes de vaccinations, de clusters, de tests de dépistage.

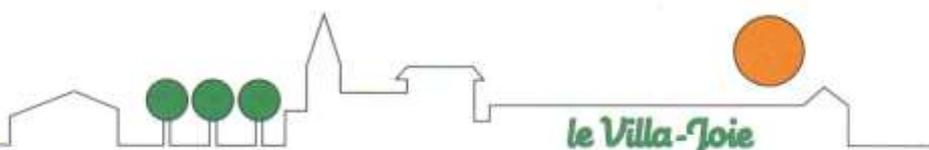
Ces activités de soins se sont superposées aux activités transversales qui ont repris : accueil et suivi des étudiants, préparations et participations aux réunions de projets personnalisés et de Commissions (menus, CoSAC, ...)

Ressources humaines : la gestion des ressources humaines en termes de remplacements de deux congés maternité en sus des congés annuels a été rendue compliquée par la pénurie de ressources qualifiées.

Sur 2021, par absence de candidature, nous avons pu recruter seulement un ETP de remplacement en CDD (réparti sur 2 IDE).

Nous avons pu avoir recours à quelques renforts infirmiers ponctuels supplémentaires selon les disponibilités d'une IDE remplaçante de longue date et de l'IDEC.

⁵ IDEC Infirmière Diplômée d'État Coordinatrice



Depuis le début de la pandémie, l'équipe s'est montrée disponible en acceptant des modifications de roulements induits par la présence de remplaçante de nuit uniquement par exemple. Elle s'est montrée solidaire afin de faire face et d'assurer les soins au quotidien.

Le contexte de ressources humaines infirmières est donc resté très tendu tout au long de 2021.

Pour l'équipe aide-soignante de nuit, l'année s'est déroulée de façon homogène, avec un taux d'absentéisme très bas. La présence de remplaçantes très disponibles a permis d'assurer la continuité des soins.

EQUIPE DE RÉÉDUCATION ET APA⁶

Le travail de la mise en place de la CoSAC⁷, dont le projet écrit est disponible en annexe, a été finalisé en début 2021. La mise en œuvre de cette commission a débuté en avril 2021, avec un travail d'équipe pluri professionnelle.

L'équipe a été marquée par des départs et l'arrivée de nouvelles recrues :

Kinésithérapeutes et ergothérapeute : maintien de l'activité et des professionnelles en poste.

L'ergothérapeute est devenue référente de l'activité Snoezelen qui a pris de l'ampleur sur 2021, grâce à l'implication des professionnelles formées, le travail sur la mise en place d'une procédure de demande, suivi et programmation de séances permettant de satisfaire les demandes du plus grand nombre de façon équilibrée.

La référente a pour mission de réceptionner les demandes, s'assurer de la programmation des séances par ses collègues selon un rythme établi, suivre la mise à jour des demandes et des suivis terminés, veiller à une évaluation finale de suivi partagée.

Psychomotricienne : départ en aout et recrutement de la nouvelle psychomotricienne en simultané.

En décembre 2021, une formation sur le thème de la balnéothérapie en baignoire a eu lieu sur site, pour faciliter la mise en place de l'activité citée avec la baignoire installée lors de la création de l'espace multi sensoriel. La psychomotricienne en est la référente. Le projet « bain thérapeutique » sera rédigé en 2022.

Activités Physiques Adaptées : départ de l'éducateur sportif/APA en aout et recrutement d'une Educatrice Sportive qualifiée APA à temps plein sur cette activité en octobre 2021. De ce fait, elle a été intégrée sur l'équipe de Rééducation car les Activités Physiques Adaptées sont réalisées sur prescription médicale. Cette organisation permet un suivi régulier et une évaluation des objectifs fixés. Elle permet également une réflexion pluridisciplinaire et une collaboration d'équipe. L'éducatrice APA est installée dans la salle des kinésithérapeutes.

La poursuite des activités handisports (sarbacane) et de multiples activités dynamiques (danse, balnéo en piscine, sorties sportives...) se profilent pour les résidents pour les années à venir.



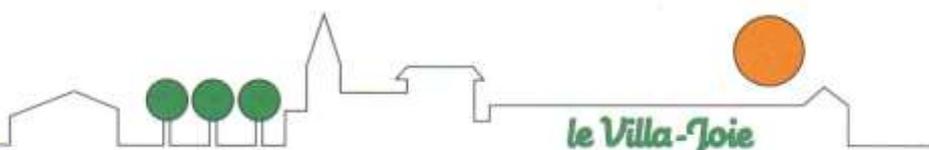
LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES OU APA

Définition proposée par la HAS⁸ : « **L'activité physique adaptée (APA)**. Selon l'article L. 1172-1 du décret n° 2016-1990 du 30 décembre 2016, on entend par activité physique adaptée, la pratique dans un contexte d'activité du quotidien, de loisir, de sport ou d'exercices programmés, des mouvements corporels produits par les muscles squelettiques,

⁶ APA : Activités Physiques Adaptées

⁷ CoSAC : Commission de Soulagement des Algies Chroniques

⁸ HAS : Haute Autorité de Santé



basée sur les aptitudes et les motivations des personnes ayant des besoins spécifiques qui les empêchent de pratiquer dans des conditions ordinaires.

Les programmes d'APA, ainsi définis, font appel pour leur conception, leur organisation et leur supervision à des professionnels de l'APA ou à des professionnels de santé. Ils concernent des publics fragiles qui ne sont pas encore autonomes dans la gestion de leur pathologie et/ou qui sont très éloignés des pratiques physiques (distance sociale).

À noter que, dans ce guide, le terme « adapté » de l'AP devra s'entendre le plus souvent comme un adjectif, c'est-à-dire « adaptée à l'état du patient », qu'il réalise cette AP en autonomie ou sous une supervision de tout ordre. »⁹

Dans l'Établissement, les APA sont programmées après validation et prescription du médecin rééducateur. Elles ne remplacent pas la kinésithérapie mais peuvent s'inscrire en complément de ces séances dans le sens où elles vont permettre aux résidents des mouvements corporels comme décrits dans la définition ci-dessus et limiter la sédentarité.

Elles sont proposées en individuel ou en groupe, en intérieur ou en extérieur, selon les objectifs à travailler. Outre le bénéfice pour la santé, elles invitent également à la socialisation et création de liens entre les résidents.



APA en groupe, SÉANCE DE PARCOURS FAUTEUIL EN PLEIN AIR : visionnage sur plan dessiné, repérage sur le damier avant d'effectuer le parcours, avec l'aide des compagnons de séance. Ce n'est pas si facile de transposer ce que l'on voit tracé sur papier en action et mobilisation. Heureusement, la bonne humeur est là.

⁹ HAS : page 6. Guide de promotion, consultation et prescription médicale d'activité physique et sportive pour la santé.

POUR CONCLURE

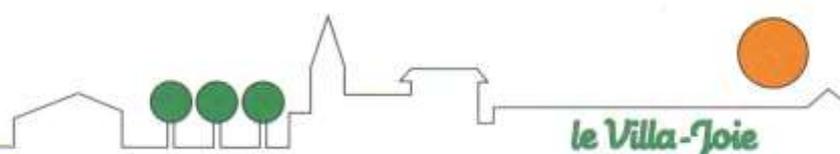
Marquée par la présence continue du virus de la Covid-19 et de ses variants, l'année 2021 nous a demandé de vivre avec des contraintes toujours présentes, vivre au quotidien, sans attendre que les organisations ne redeviennent comme avant 2020. Cette année, les projets ont repris vie progressivement pour les résidents.

Les équipes ont su faire preuve d'adaptabilité aux situations rencontrées, de créativité pour permettre aux résidents de profiter au mieux et en sécurité, de chaque espace-temps plus ou moins libéré des contraintes sanitaires.



Frédérique MASSUS-GENESSAY

Cadre de Santé



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

IDEC - INFIRMIÈRE COORDINATRICE

CADRE RÉFÉRENT DE L'UNITÉ DE VIE DU HAMEAU

Suite à la diminution du temps de travail de la cadre de santé, un poste d'infirmière coordinatrice a été créé en janvier 2021 pour un poste de cadre référent sur l'unité du Hameau. Dans ses missions transversales, elle s'occupe également du suivi des stagiaires aides-soignants accueillis dans l'établissement.

Le Hameau est une unité qui accueille 17 résidents en séjour permanent, une résidente en séjour séquentiel et 2 résidents en séjour temporaire.

L'équipe du Hameau est composée de 7 aides-soignants, 4 accompagnants médico psychologique ou accompagnant éducatif et social et de 3 personnes sur le poste du service petit déjeuner. Certaines personnes occupent des temps partiels.

Suite à la démission de la coordinatrice éducatrice spécialisée de l'unité au cours de l'année, ce poste est maintenant occupé par les deux coordonnateurs des deux autres unités. Ils se sont répartis la coréférence des résidents de l'unité et interviennent auprès de l'équipe lors des différents temps d'échange ainsi qu'auprès des familles.

L'équipe du hameau est restée très mobilisée au cours de l'année dans son accompagnement auprès des résidents malgré les difficultés liées à la crise sanitaire ainsi qu'aux arrêts. Les sorties extérieures ont pu reprendre selon notre capacité.

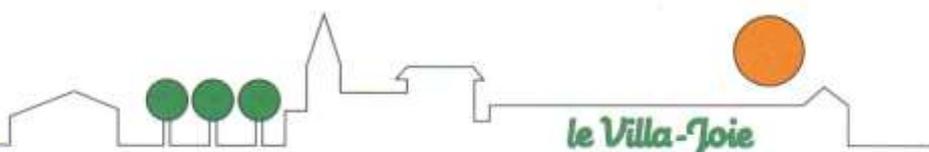
Zoom sur les stagiaires aides-soignants :

A la rentrée 2021, la formation d'aide-soignant est passée à douze mois au lieu de dix avec un nouveau référentiel. Les tuteurs de chaque unité se sont impliqués pour s'approprier ce nouveau référentiel et les changements que cela implique dans le suivi des stagiaires. De manière générale, tout le personnel du VILLA JOIE est motivé pour accueillir les stagiaires, leur transmettre les savoirs nécessaires pour leur future pratique ainsi que les valeurs d'accompagnement dans notre lieu de vie.

Sur l'année 2021, nous avons reçus 13 personnes en formation aide-soignante.



Pascale PERRIOT
Infirmière Coordinatrice



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

CADRE SOCIOÉDUCATIF

CADRE RÉFÉRENT DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION, DES ÉDUCATEURS SPÉCIALISÉS,
DE L'UNITÉ DE VIE DE LA CLAIRIÈRE & DE L'UNITÉ DE VIE DE LA FORÊT

Après une année 2020 faite de confinements et de dé-confinements, 2021 a été l'année du retour aux activités de groupe de manière régulière, avec l'équipe d'animation et les intervenants extérieurs. Et même si les gestes barrières, les masques, les plexis ont été de rigueur, le retour à plus de normalité en terme d'animation a permis aux résidents de se retrouver pour se divertir, jouer, échanger, réfléchir et supporter un quotidien encore lourd en contraintes CoVid.

Durant cette année 2021, je tiens à remercier l'équipe d'animation qui a dû s'adapter constamment afin de mettre en place des activités au gré de l'épidémie et des mesures sanitaires à respecter. Merci également aux intervenants extérieurs que ce soit pour des ateliers réguliers ou pour des interventions ponctuelles qui ont été des « bulles d'oxygène » pour les résidents du VILLA JOIE.

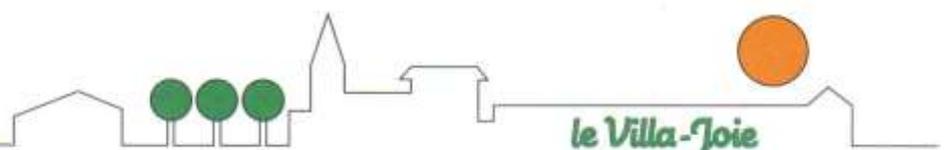
Je tiens également à souligner l'importance qu'ont joué les animaux, « êtres sensibles » selon la nouvelle définition du droit français...et je rajouterai « êtres essentiels » pour tous et qui plus est pour des résidents d'institution en période longue de déconfinement qui ne correspond pas à un retour à la vie d'avant CoVid, avec des mesures barrières persistantes.

L'animation, activités et ateliers sont des temps « essentiels » pour respirer et prétendre au bien-être et à la bonne santé de tous, surtout lorsque l'on vit en institution, lieu où l'on vit en groupe, lieu où l'on doit vivre malgré les contraintes de l'épidémie.

LES FÊTES ET SPECTACLES AU VILLA JOIE

En Avril, prestation d'Arnaud Colignon, avec un répertoire important de chansons françaises, guitare en main. M. Colignon est bien connu des résidents parce qu'il intervient au VILLA JOIE depuis de nombreuses années, sans que cela soit de manière annuelle, Il est apprécié de tous pour ses qualités de chanteur et sa capacité à mettre de l'ambiance. Les commentaires des résidents relatés dans le Vill'Actualité montrent à quel point il a une nouvelle fois enthousiasmé ceux-ci.

Ce concert avait été programmé par le Beau Bar et son président Jean-Claude Dard alors décédé. Il semblait essentiel pour le trésorier du Beau Bar et le Comité de Direction de réaliser ce projet qui avait été voulu par Jean-Claude Dard, pour le début de l'année 2021. M. Dard a été à l'initiative de nombreux projets d'animation durant tant d'années, que ce soit dans l'enceinte du VILLA JOIE ou dans le village de Saint Just comme des concours de pétanque ou de belote remportant de francs succès auprès de la population locale, grâce notamment à l'équipe de bénévoles qu'il savait « mettre en marche ». J'en profite pour remercier tous ces bénévoles du Beau Bar qui ont permis la réussite de nombreux projets ainsi que l'inclusion de certains résidents parmi la population locale lors de ces événements de divertissement. Maintenir ce souhait de spectacle a permis de rendre hommage à Jean-Claude Dard, incroyable organisateur et mobilisateur de personnes et d'énergie.



En Mai, Emilie Borgo et la compagnie Passaros ont proposés une intervention dans le cadre du Festival L'Irrégulier, un moment de danse et d'expression graphique. En effet Nadia Vadori-Gauthier a effectué une prestation de danse sur fond de musique classique dans la salle de restauration du VILLA JOIE devant l'ensemble des résidents du VILLA JOIE, accompagnée par Emilie Borgo. M. Edmond Baudoin a dessiné durant ce spectacle des œuvres, « tentant de restituer l'expérience sensorielle qui se joue devant lui ». Ces œuvres sont désormais exposées de façon permanente dans le grand couloir du Beau Bar.

Fête de la musique en extérieur avec deux groupes sur l'après-midi du 25 Juin : le groupe de rap Kri des singes, puis la chanteuse Stéphanie Bullin et son musicien.



Le groupe de Rap **Kri des singes**, composé de 3 chanteurs et d'un DJ ont su, à travers leurs chansons rythmées et leurs explications, entrainer les résidents dans leur univers musical inhabituel pour la plupart des résidents. Malgré leur jeune âge, ils ont su faire partager leur passion comme en témoigne les commentaires dans le Vill'Actualité.

La Chanteuse **Stéphanie Bullin et son musicien**, dans une ambiance toute autre, ont fait également découvrir leur répertoire de chansons essentiellement en anglais. Certains résidents en ont profité pour apporter leur participation par de la danse-fauteuil.

Ces deux groupes avaient été choisis par les résidents et l'idée était de proposer plusieurs styles musicaux, dans l'esprit fête de la musique des villes où l'on peut passer d'un groupe à l'autre, d'une rue à l'autre.



Une paëlla a permis de clore cette journée de musique et d'animation dans la bonne humeur.

Juillet-Août : retour des jeudis du kiosque : les animatrices ont pu de nouveau accompagner trois résidents par soirée à Bourg. Pop anglaise le 1er Juillet, Chansons Françaises Colorées le 8 Juillet, Reggae le 22 Juillet, Pop Rock festif le 29 Juillet, Soul Funky le 19 Août, Salsa Électrique Reggae le 26 Août et Tropical Combia le 2 Septembre.

Septembre : retour de tous les ateliers de manière régulière, sachant que certains intervenants sont tout de même intervenus en Juillet et Août.



Pour les fêtes de fin d'année, spectacle de ventriloquie, Philibert l'explorateur, spectacle pour le goûter de Noël et le chanteur Angelo Ingarao est intervenu le 21 Décembre.

Le 10 Décembre a eu lieu un spectacle de ventriloquie : Comédiens, marionnettistes et ventriloque, Philibert l'explorateur et Paquita ont entraîné les résidents du VILLA JOIE dans un tour du monde loufoque et burlesque. De l'hémisphère nord à l'hémisphère sud, de Guertrude l'autruche aux autochtones de l'Ain, il s'agissait d'un voyage au cœur des improbables explorations de Philibert. L'improbable tour du monde d'un improbable explorateur. Un pur moment de fantaisie et d'humour qui a ravi les résidents du VILLA JOIE.

Fin Décembre, le Beau Bar a fait intervenir un chanteur-guitariste bressan, Angelo Ingarao qui a su divertir les résidents grâce à son répertoire ensoleillé de chansons diverses.

Merci à toutes les équipes pour leur implication qui a permis la réussite de ces journées.

L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Jérémy Gougeon a quitté l'établissement pour d'autres projets professionnels en Août 2021. Depuis Octobre 2021, c'est Anya Besse, Éducatrice Sportive APA qui a été recrutée. Ce changement a été l'occasion de recentrer totalement et uniquement l'intervention de l'APA sur les activités physiques et sportives afin de répondre au mieux aux besoins des résidents dans ce domaine.

Par ailleurs 3 stagiaires sont intervenus en animation au cours de l'année 2021. Jules du 11 Janvier au 19 Mars ; Garance du 11 Janvier au 5 Février Sandrine du 12 Avril au 7 Mai. Eux aussi ont apporté par leur jeunesse et leurs actions de « l'air frais » au VILLA JOIE

LES ATELIERS DES PROFESSIONNELS

- **Les ateliers :**
 - **Scrabble avec Mireille** : cette année cet atelier s'est déroulé les lundis après-midis avec la participation de 5 résidents, 57 séances.
 - **Sarbacane avec Jérémy puis Anya** : en 2021 l'atelier se déroulait les lundis après-midi avec la participation de 3 résidents, 32 séances.
 - **Boccia avec Jérémy puis Anya** : 42 séances.
 - **Atelier musical avec Fabienne** : les mardis après-midis pour 5 résidents jusqu'en Juin 2021 (12 séances), puis écoute musicale en salle snoezelen (6 séances).
 - **Atelier chant avec Fabienne** : Tous les mercredis en alternance pour un groupe de 4 résidents puis un groupe de 5, 24 séances.

- **Théâtre avec Fabienne** : les mercredis des semaines paires 5 résidents et 5 autres en semaines impaires, 28 séances.
- **Diction avec Martine Maillet** : cet atelier est ouvert à toute personne désireuse de passer un bon moment pour s'exprimer, 37 séances.
- **Arts Osés avec M. Didier Buttet** : ces ateliers ont lieu au VILLA JOIE et sont fréquentés par 20 personnes en moyenne, en groupe de 4 à 5 personnes et sont animés par un intervenant extérieur, 72 séances.
- **Musicothérapie avec Mme Nadia Marechal** : 3 groupes de résidents les vendredis après-midi, 37 séances.
- **Médiation animale avec Séverine Vernault** : 2 mardis après-midi, 33 séances.
- **Chiens visiteurs** : 19 séances.



- **Autre activité importante :**

Le Vill'Actualité : deux exemplaires rédigés en 2021 avec la participation de quelques résidents très motivés, apportant leurs choix d'articles et leurs commentaires sur de nombreux sujets concernant LE VILLA JOIE ou l'actualité Nationale, voire internationale.

- **Les sorties :**

Elles peuvent être assurées par les animateurs ou par les professionnels de l'équipe paramédicale, ce qui permet de maximiser les projets pour chaque résident, que ce soit pour des courses, se rendre chez le coiffeur ou que ce soit pour se promener, manger au restaurant, etc...

Les périodes de dé-confinements ont permis aux résidents de sortir à nouveau de l'institution, avec des projets de repas au restaurant quand ceux-ci été ouverts !

A noter une baisse importante tout de même des sorties de l'établissement pour des promenades ou des activités même lorsque cela était possible.



TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS OU ATELIERS

effectués par les animateurs, les aides-soignantes, les aides médico-psychologiques ou aides éducatives & sociales.

Types d'activités	Exemples	Nombre
Artistique	Théâtre, chant...	169
Sportives	Sarbacane, parcours fauteuil...	100
Jeux	De société, quizz,...	255
Manuelles	Fil tendu, décoration...	166
Médias	Vill'actualité, lecture journal...	71
Fêtes	Noël, anniversaires,...	6
Repas en petit groupe	Restaurant, barbecue,...	64
Animaux	Chiens visiteurs...	52
Étudiants ADEA	Au VILLA JOIE ou au centre de formation	0
Sorties	Concerts, promenade,...	154
Bien-être	Maquillage, relaxation,...	23
Autres		71

LES ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR LES RÉSIDENTS

L'association du BeauBar

Une Assemblée Générale exceptionnelle s'est déroulée le 22 septembre 2021, suite au décès de son Président, Jean-Claude DARD afin de mettre en place une équipe dirigeante pour assurer la pérennisation de cette association. L'ensemble des résidents de la MAS a exprimé son désir de la continuité de l'Association. Ceci était essentiel pour l'inscription de la section Sarbacane et dans le futur la boccia, à Handisport. Il est obligatoire de dépendre d'une association pour adhérer à handisport.

Élections du conseil d'administration :

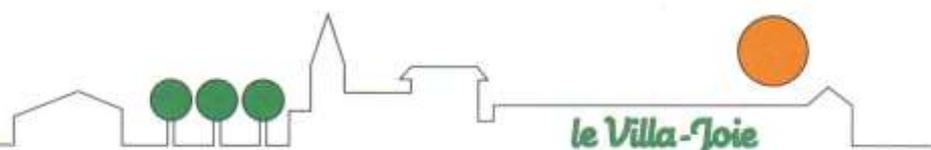
Aucune objection n'étant présentée par l'assistance, les personnes désignées ci-après sont élues à l'unanimité : CAGNON Daniel, DESSARD Jennifer, KACZYNSKI Betty, LAMBERET Nathalie, LAURENT Catherine, MERCIER Didier, NADAL Alexandra, NAEGELY Frédéric et PIMENT Fabien.

Le Cadre Socioéducatif est également intégré comme membre de l'association à la demande du Directeur du VILLA JOIE.

Depuis ont été élus Daniel Cagnon, Trésorier ; Hélène Maurin, Présidente ; Catherine Laurent Secrétaire.

Activités 2021 proposées par le BeauBar :

- Intervention de deux chanteurs Arnaud Colignon en Avril et Angelo Ingarao en Décembre pour deux prestations de qualité « oxygénante et rafraichissante ».
- Désormais le BeauBar est tenu par l'animation les mardis et jeudis et par les résidents les vendredis. Bravo à Jocelyne, Frédéric, Hélène, Catherine et Didier qui ont réussi à reprendre de manière active, organisée et régulière l'ouverture du bar tel que prévu à son origine.
- La Bibliothèque : possibilité pour les résidents et les professionnels d'emprunter un livre et activité lecture les vendredis matins assurés par Hélène et Catherine. Grand succès de cette activité.



L'ÉQUIPE DE LA CLAIRIÈRE

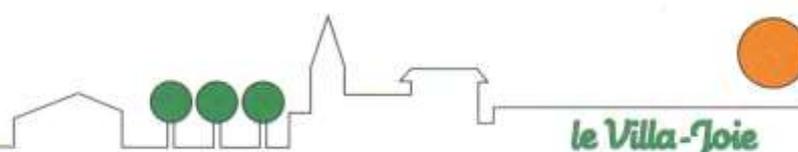
- Composition fluctuante de l'équipe du fait de nombreuses absences : à signaler un départ et l'arrivée de Mme Maëlis Bour, Aide-Soignante diplômée.
- Stagiaires : 2 en formation AES, 6 en formation AS et 4 en formation IDE.
- Éducateur Spécialisé Coordinateur : Manoëlle Marinelli
- Formations des salariés en 2021 :
 - Balnéo : 2 professionnels formés.
 - Manutention : 2 professionnels formés.
 - Transmissions ciblées : 2 professionnels formés
 - Soutenir à la démarche de soins palliatifs : 1 professionnel formé.
 - Recertification AFGSU : 2 professionnels formés.
 - Formation Incendie : 7 professionnels.
- Les résidents : arrivée de M. Fabien Piment, M. Kennarha Noun et de résidents en séjours temporaires tout au long de l'année.

L'ÉQUIPE DE LA FORÊT

- Composition fluctuante de l'équipe du fait de nombreuses absences : à signaler deux départs et l'arrivée de Mme Brasier Dessie, de Mme Vanessa Thioye Maitre et de Mme Céline Cheriaux.
- Stagiaires : 2 en formation AES, 4 en formation AS et une stagiaire infirmière.
- Éducateur Spécialisé Coordinateur : Nicolas Germain.
- Formations des salariés en 2020 :
 - Balnéo : 1 professionnel formé.
 - Manutention : 2 professionnels formés.
 - Transmissions ciblées : 2 professionnels formés
 - Soutenir à la démarche de soins palliatifs : 1 professionnel formé.
 - Recertification AFGSU : professionnel formé.
 - Formation Incendie : 8 professionnels.
- Les résidents : arrivée de Mme Jocelyne Paris, Mme Véronique Petit, Mme Nathalie Manteaux et de résidents en séjours temporaires tout au long de l'année.

Jean-Lionel SONZOGNI

Cadre Socioéducatif



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

DONNÉES SOCIALES ANNUELLES

Évolution de l'emploi & des qualifications :

Dépenses afférentes au personnel (groupe II hors Personnel extérieur à l'établissement & honoraires)

	2019	2020	2021
Rémunération du personnel non médical	1 780 553 €	1 918 994 €	1 866 210 €
Rémunération du personnel médical	23 133 €	16 274 €	18 363 €
Charges sociales & fiscales	884 073 €	949 260 €	931 364 €
Autres charges	8 705 €	69 639 € (*)	3 771 €
Total	2 696 464 €	2 954 167 €	2 819 707 €

(*) dont 67 551 € de « prime CoVid »

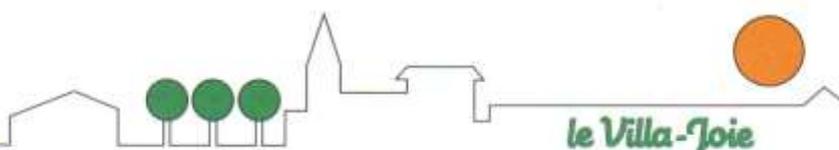
Type de contrats au 31/12/2021

	Hommes	Femmes	Total
CDI	8	59	67
CDD	2	4	6
Contrat de professionnalisation			
Emplois d'Avenir			
Total	10	63	73



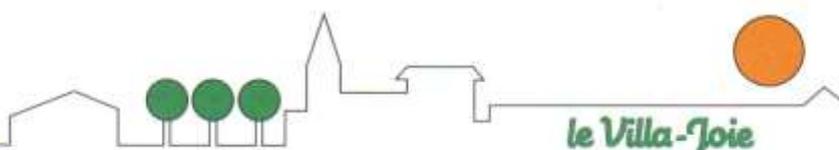
Évolution de l'effectif salarié en CDI :

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
ETP	56.54 ETP	56.69 ETP	56.69 ETP	56.89 ETP	56.97 ETP	56.99 ETP	56.65 ETP	55.75 ETP	57.29 ETP	57.79 ETP



Répartition des effectif CDI au 31/12/2021 :

<i>Postes</i>	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Total</i>
Directeur	1.00 ETP		1.00 ETP
Cadre administratif		1.00 ETP	1.00 ETP
Cadre de santé		0.50 ETP	0.50 ETP
IDEC		0.72 ETP	0.72 ETP
Cadre socioéducatif	1.00 ETP		1.00 ETP
Technicienne administrative		1.00 ETP	1.00 ETP
Secrétaire médicale		0.90 ETP	0.90 ETP
Ouvriers d'entretien	1.71 ETP		1.71 ETP
Gouvernante		1.00 ETP	1.00 ETP
Agents de service		4.70 ETP	4.70 ETP
Animateurs		1.75 ETP	1.75 ETP
Éducatrice Sportive		1.00 ETP	1.00 ETP
Éducateur Spécialisé	1.00 ETP	1.00 ETP	2.00 ETP
Aide Médico Psychologiques		3.50 ETP	3.50 ETP
Accompagnant Éducatif & Social		2.00 ETP	2.00 ETP
Auxiliaire de vie Sociale		0.80 ETP	0.80 ETP
Infirmiers (jours & nuits)	1.00 ETP	5.50 ETP	6.50 ETP
Aides-soignants de jour	0.80 ETP	16.80 ETP	17.6 ETP
Garde-malades		2.00 ETP	2.00 ETP
Aides-soignants de nuit		2.00 ETP	2.00 ETP
Agents de service - Aide aux repas		1.93 ETP	1.93 ETP
Kinésithérapeutes		1.08 ETP	1.08 ETP
Ergothérapeute		1.00 ETP	1.00 ETP
Psychomotricien		0.40 ETP	0.40 ETP
Psychologue		0.50 ETP	0.50 ETP
Médecin rééducateur		0.20 ETP	0.20 ETP
Total	6.51 ETP	51.28 ETP	57.79 ETP



ASSOCIATION FAMILIALE DES HANDICAPÉS PHYSIQUES

MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE

LE VILLA JOIE

120 chemin de la Couvo

01250 Saint Just

Tél : 04 74 50 30 80

Fax : 04 74 45 35 99

www.villajoie.fr

